

LA DIVERSITÉ DES ASSEMBLÉES LITURGIQUES ET LEUR ÉDUCATION

COMBIEN est varié le visage des assemblées liturgiques, les fidèles, de plus en plus, le perçoivent, non sans étonnement parfois. Ainsi ces ruraux qui ont participé à Lourdes, avec quinze mille fidèles venus du monde entier, à la messe pontificale que célébrait leur évêque, entouré d'une dizaine d'autres évêques et qui, le dimanche suivant, se sont retrouvés à la messe dans leur petite église, trop grande encore pour accueillir les dix adultes pratiquants de leur village de vingt foyers.

Les prêtres, eux aussi, font l'expérience de cette diversité flagrante des assemblées au sein desquelles ils célèbrent, avec toutes les difficultés d'adaptation que ce fait impose : tel ce vicaire d'une grosse paroisse de ville qui, le dimanche matin, anime la messe de l'église principale, bondée de quinze cents fidèles, célèbre dans une chapelle de quartier dans laquelle cinq cents personnes débordent jusque sur le trottoir, et court ensuite dans une « annexe » rurale où dix adultes s'associent vaille que vaille à une messe lue, dans une église jadis construite pour plusieurs centaines de pratiquants.

Etonnement, désappointement, nostalgie : les fidèles les plus lucides, et leur clergé, ne sont-ils pas actuellement partagés — du moins en certaines régions de France — entre ces sentiments contradictoires ? Réfléchir à ce problème ne sera pas prétendre le résoudre. Du moins, en examinant plus complètement les données, pourra-t-on mieux apprécier les essais de solution qui se cherchent.

Pour localiser le problème, nous nous limiterons à l'assemblée paroissiale du dimanche, la plus importante de toutes.

I

D'où vient la diversité de nos assemblées liturgiques ?
Du nombre tout d'abord.

Cette diversité quantitative est si évidente que l'on a scrupule à entrer dans les détails. Certaines assemblées paroissiales du dimanche sont squelettiques : l'amenuisement de la population locale s'est aggravé (ou doublé) d'une déperdition parfois considérable de la pratique religieuse. On sait tous les inconvénients d'une telle situation : l'office n'a ni ampleur ni dignité, la messe se situe aux confins de la messe basse amplifiée et de la grand-messe étriquée, aucune coopération valable ne vient rehausser la qualité de la célébration. Quant au célébrant, il ne peut généralement pas soigner sa fonction : il n'en a pas le temps, et peut-être aussi, après des années, en a-t-il perdu le goût et le courage.

Les conséquences ? Le rite de la messe risque d'être réduit à une exécution ponctuelle mais matérielle ; la valeur d'expression collective que porte en elle la célébration s'amenuise ; l'évangélisation et l'écoute féconde de la Parole de Dieu dans la liturgie sont pratiquement évacuées. Il reste certes des valeurs authentiques dans ce type d'assemblée : la foi et la persévérance courageuse des pratiquants fidèles ; la volonté de maintenir un rassemblement eucharistique au niveau de la petite communauté locale ; et même jusqu'à cette pauvreté des moyens : places vides, fausses notes, vitraux troués et plafond délabré qui rappellent chaque dimanche combien, en ce village, le champ du Père est en friche. Mais cette situation conduit bien des hommes, des jeunes foyers, de grands adolescents à renoncer par négligence, indifférence ou dégoût, à venir s'associer à la communauté des baptisés. En pareil cas, l'unité numérique du rassemblement local qu'est le petit village n'est-elle pas trop petite, et inadaptée à l'assemblée liturgique parce que ne correspondant plus aux dimensions réelles

des liens qui unissent les hommes entre eux dans leur vie quotidienne ?

En contrepartie, l'assemblée surchargée. — Voici une paroisse de vingt mille habitants, mille places dans l'église : les messes se succèdent, église remplie, à la cadence impressionnante du travail à la chaîne : clergé et bedeaux doivent assurer pour le bon ordre la police des entrées et des sorties. Ici, on risque d'oublier, puisque l'église est toujours remplie, la masse considérable des non-pratiquants : rien ne permet de mesurer leur absence. Par contre les avantages sont réels : la foule en prière donne l'impression physique d'un rassemblement vigoureux ; la célébration est vivante, animée par des meneurs bien formés, disponibles, renouvelés à chaque messe ; et surtout un style de prière, et donc une personnalité d'assemblée, s'imposent peu à peu à la fraction pratiquante de la ville ; il se fait une éducation de l'expression liturgique, dont tel participant conservera la nostalgie lorsqu'il retournera dans sa paroisse rurale d'origine. Il reste que la paroisse est trop grosse, et son lieu de culte trop petit pour accomplir pleinement leur mission.

Autre cas : l'assemblée, de taille humaine, mais dont le cadre de rassemblement est de dimensions disproportionnées. C'est le cas — relativement fréquent — des paroisses de cathédrale ou de grands sanctuaires monuments historiques. Dans un vaisseau immense, quelques centaines de participants disséminés (et voudrait-on les regrouper que leur nombre paraîtrait encore plus minuscule !), souvent habitués par les exigences de l'office choral à assister plus qu'à participer. La gamme des messes que l'on propose comme un reste d'une splendeur passée à cette communauté de plus en plus réduite (le centre commercial de toutes les villes se vide d'habitations au profit de la périphérie) fractionne l'assemblée à tel point que l'on pourrait retrouver ici, toutes proportions gardées, la situation des paroisses de campagnes dépeuplées¹.

Il y a donc à rechercher la mesure idéale, le nombre rela-

1. Un dimanche de consultation sur la pratique religieuse, dans une paroisse de ce genre, pour 1.200 pratiquants, on dénombra 12 messes dans l'église principale (qui peut contenir 3.000 personnes) et les chapelles publiques ou semi-publiques !

tivement le meilleur pour l'assemblée dominicale locale. Il est bien évident que la réponse ne saurait être uniforme, ni exclusivement fondée sur des données numériques.

Le phénomène de la diversité sociologique de nos assemblées est encore plus important. Il doit retenir l'attention des pasteurs. Pourquoi certains âges sont-ils souvent absents (les quinze-vingt ans, jeunes hommes notamment; les hommes, et aussi les femmes, de vingt-cinq à quarante-cinq ans)? Pourquoi, en certaines grandes régions, ne sont présents dans l'assemblée, ni les ouvriers d'industrie, ni les ouvriers agricoles, ni les petits salariés? Pourquoi, surtout, les catégories socio-professionnelles sont-elles souvent représentées dans l'assemblée en proportion inverse de leur importance dans la cité, au point que le rassemblement liturgique en vienne alors à n'être ni mesuré ni coloré par la vie locale réelle? De telles constatations intéressent la conscience missionnaire de l'apôtre, auquel elles posent le grave problème de la rechristianisation de toute la société; mais elles imposent aussi à l'assemblée chrétienne tout entière un examen de conscience. Tant que l'assemblée n'a pas réussi à rassembler dans l'unité tous les fils de Dieu dispersés, elle ne réalise pas pleinement ce pour quoi elle est faite. Elle doit donc s'interroger : est-elle en relation suffisamment étroite avec tout un effort d'évangélisation? ne déroule-t-elle pas ses rites fermée sur elle-même, comme si tous les habitants de la paroisse étaient des baptisés, et comme si tous ces baptisés étaient présents en son sein sauf les excommuniés? Par l'ensemble de son « style » (comportement des participants, attitudes, vocabulaire des acteurs, habitudes et traditions locales, etc.) n'est-elle pas lointaine, ésotérique ou au moins trop inhabituelle pour ces catégories de la population qui, en fait, la désertent (ouvriers des grandes agglomérations, jeunes du technique ou des années d'apprentissage, etc.)?

Nous ne faisons ici que poser des questions, de celles qui inquiètent à juste titre les missionnaires de nos vieilles chrétientés, et face auxquelles aucune assemblée paroissiale n'a le droit de se fermer, même si la réponse ne dépend pas uniquement d'elle et doit être plus nuancée que d'aucuns le voudraient. Nous pensons par exemple à la solution qui consisterait à fractionner sociologiquement

les assemblées locales : ainsi, dans une liturgie adaptée, chaque classe ou catégorie sociale se sentirait à l'aise. Cette solution de facilité serait la négation même de l'assemblée.

N'est-ce pas inconsciemment vers une pseudo-solution de ce genre que ferait glisser, si on n'y prenait garde, la recherche d'une diversification qualitative des assemblées liturgiques ? N'a-t-on pas tenté quelquefois d'organiser les diverses assemblées de façon à aboutir, en fait sinon en droit, à une sélection parmi les fidèles ? On se sent plus à l'aise lorsque les « assemblées » groupent surtout des participants de même niveau de culture religieuse, de vie spirituelle, ou d'engagements apostoliques ; on y est « entre soi », entre gens mieux à même de se comprendre, et qui ont souvent acquis déjà les uns pour les autres une réelle estime. On est avec eux plus à l'aise certes qu'avec le tout-venant de l'assemblée paroissiale dominicale habituelle, et on souhaiterait qu'il en soit toujours ainsi. Faudrait-il donc fractionner l'assemblée selon des critères de qualité ? Non, il ne faut pas le faire. N'est-ce pas, en fait, le cas d'un certain nombre d'assemblées qui ont acquis incontestablement une réelle qualité : mais n'ont-elles pas atteint ce niveau par une élimination, bien inconsciente certes, des chrétiens plus médiocres, moins évolués, moins vivants ? Ne s'est-il pas produit une involontaire ségrégation ?

Il faudrait en dire autant d'une autre ségrégation, toujours tentante celle-là, pour les fervents de la beauté liturgique : un cloisonnement des assemblées selon la qualité de participation et d'exécution liturgique de leurs membres. Le progrès dans la qualité esthétique de certaines assemblées ne s'est-il pas opéré parfois au prix d'une élimination des moins doués, des plus pauvres ?

II

En présence de ces faits, dont il faudrait évidemment pousser plus loin la constatation, que faire ? Et d'abord, où chercher — et trouver — les normes qui guideront le comportement des pasteurs et des fidèles ? Où, sinon dans la tradition de l'Eglise ? Nous ne prétendons pas ici faire

une étude exhaustive de la tradition pastorale de l'Eglise dans le domaine de l'assemblée liturgique, mais tenter d'apprécier, à la lumière des directives de l'Eglise, de ses suggestions, ou de l'organisation canonique et liturgique, les tendances à la diversification des assemblées que nous venons de constater.

Diversité qualitative ? L'Eglise, certes, n'exclut pas les messes de groupes, les messes dans des chapelles où se réunissent de préférence des fidèles de même apparemment spirituel. Mais elle exclut l'esprit de chapelle. Elle le bannit surtout de l'assemblée dominicale, laquelle doit réunir sans distinction tous les fidèles d'un lieu, et ceux qui n'y font que passer.

La diversité sociologique ? L'Eglise concède des « paroisses personnelles », ce qui paraît impliquer un fractionnement sociologique de l'assemblée dominicale. Mais elle n'en fait pas une règle absolue, et elle ne concède ces paroisses que pour des groupes sociologiques tellement isolés au sein de la population autochtone que l'on peut les considérer comme physiquement coupés de la communauté locale : soit par la langue (étrangers en groupes compacts suffisants pour constituer entre eux une assemblée numériquement valable), soit par la situation (prisonniers, militaires surtout en pays étranger ou en zone opérationnelle, marins, bateliers, etc.), soit même par un certain isolement d'ordre liturgique (langue, rites, calendrier même, pour les Orientaux). Or, même en pareil cas, l'Eglise maintient, souples mais réels, des rapports entre la paroisse personnelle et la paroisse territoriale indifférenciée : rapports tels que l'on sait n'être jamais exclu de l'assemblée locale, et même y être toujours attendu.

Par contre, on chercherait vainement une quelconque concession permanente de l'Eglise à un cloisonnement de l'assemblée par sexe, âge, fortune ou professions. Il faut que l'assemblée soit le reflet intégral de la communauté humaine locale dans sa variété même. Cela doit la contraindre à prendre le style, le visage requis pour accueillir toutes ces catégories sociales, pour répondre à leur attente de prière et de charité, pour faire que tous et chacun s'y trouvent à l'aise. Il lui faudra bannir tout chauvinisme et tout accaparement, et se dépasser elle-même pour être au niveau

du Royaume de Dieu, riche et varié, qu'elle exprime, tout en étant bien l'émanation et l'exact reflet de la communauté humaine qu'elle réunit. Ceci impliquera une pédagogie de l'accueil : entrée dans l'église, places signalées, sourire empreint de charité; et — pourquoi pas? — une simplification de certaines toilettes arborées le dimanche qui rendent si malaisée aux femmes du milieu populaire, moins bien vêtues, la présence à l'assemblée dominicale... Cela impliquera un constant souci d'intégrer à l'assemblée ceux qui sont nouvellement venus à la pratique religieuse. Nos communautés de pratiquants, et donc leurs assemblées liturgiques, doivent être aptes à accueillir dans le Christ vivant en son Eglise le militant marxiste converti, le jociste catéchumène, la fille-mère, la prostituée repentante.

Par une volonté persévérante, l'Eglise, poussée par l'Esprit-Saint, nous impose ainsi de savoir dépasser tout ce qui fait de nos relations humaines une tour de Babel, pour bâtir avec tous, dans l'unité, une communauté de charité, dont l'assemblée chrétienne, localement, doit être le signe et le fruit. Renoncer à aller jusque-là, soit de la part de chrétiens anciens qui refuseraient de s'ouvrir, soit pour des groupes plus jeunes de néo-convertis qui refuseraient de se lier aux chrétiens anciens, serait s'arrêter à mi-côte, et même, à la limite, serait ne rien bâtir qui puisse prétendre être de l'authentique Cité des fils de Dieu : en pareil cas, la communauté eucharistique n'aurait ni construit, ni manifesté la communauté de charité; la grâce de l'Eucharistie y serait demeurée en partie infructueuse.

La diversité quantitative enfin? Est-elle un fait inéluctable? L'Eglise n'a évidemment pas en ce domaine d'unité de mesure précise. La mesure de l'assemblée doit se situer dans les limites mêmes de sa définition et de sa mission. Il y a un minimum vital pour l'assemblée, un chiffre minimum de participants au-dessous duquel elle ne serait plus habituellement le signe du rassemblement dans l'unité de tous les fils de Dieu dispersés, et sans lequel elle ne pourrait plus revêtir ce caractère de grandeur et de solennité requis par l'ampleur même du mystère qu'elle célèbre. Il y a aussi un maximum pour l'assemblée ordinaire, au-dessus duquel les participants ne se sentiraient plus concrètement, effectivement, personnellement frères dans

le Christ. Ceci n'exclut pas évidemment le rassemblement immense qui fera choc et pourra frapper les esprits, en leur donnant vivement le sens de la foule innombrable des baptisés : mais une telle réalisation ne doit être qu'exceptionnelle, juste assez pour rappeler que l'assemblée locale habituelle s'insère dans la foule des hommes qui peuplent l'univers; et encore faudrait-il rappeler que, même dans une assemblée qui grouperait plusieurs dizaines de milliers de fidèles, la dimension universelle de l'Eglise serait encore loin d'être atteinte.

L'Eglise exclut ainsi habituellement pour l'assemblée liturgique le squelettique et le colossal. Si elle proportionne l'assemblée à l'unité de base de la vie humaine (localité, commune), elle est prête à rechercher une autre unité lorsque celle-ci s'avère trop petite ou trop grande. Elle veut une assemblée à la taille des relations humaines, autant que possible mesurée sur elles, mais à la condition que cette assemblée puisse être le signe et le véhicule de la grâce du Christ constituant son corps mystique et construisant le Royaume spirituel de ses frères en Dieu.

III

Il y a donc pour l'assemblée des diversités admissibles, et d'autres à exclure. De préférence à une unité de mesure, la norme à laquelle se tient l'Eglise est faite d'une double fidélité : fidélité au donné divin, au « mystère » de l'assemblée telle que Dieu la veut; et fidélité au donné humain, tel que la vie le présente, et qui est comme la matière que la grâce va transformer. Cette double fidélité est une conséquence de l'Incarnation.

Mais cette loi d'Incarnation se prolonge dans une exigence de dépassement, qui est dans la ligne de la Rédemption efficace, du mystère pascal. Il faut que l'assemblée habituelle, lorsqu'elle aura trouvé ses normes moyennes de vie et d'expression, ne s'en contente jamais, et soit constamment invitée à un dépassement, car la communauté locale des baptisés n'a pas le droit de se refermer sur elle-même; elle ne doit jamais oublier que l'Eucharistie qu'elle célèbre construit de messe en messe le Corps mystique

tout entier; elle doit tendre, en espérance et en attente, vers les dimensions parfaites et la stature définitive du Corps du Christ.

Cette loi de dépassement implique un certain nombre de conséquences pratiques. S'il y avait à organiser un jour des assemblées catéchuménales, pour ceux qui, spirituellement ou par niveau de culture religieuse, ne seraient pas encore aptes à profiter de l'assemblée normale et à s'y exprimer, il ne pourrait s'agir que de réunion « d'acheminement », dont le couronnement devra être l'assemblée régulière locale, indifférenciée. Il en va de même pour les assemblées eucharistiques de groupes, ou d'institutions : elles doivent tendre vers l'assemblée unique aux dimensions de la communauté de relations humaines locales, c'est-à-dire : l'assemblée liturgique dominicale autour de celui qui a charge de toutes les âmes de la paroisse.

Ces assemblées paroissiales elles-mêmes demeureront toujours tendues vers un dépassement; elles doivent se hausser au niveau de la relation diocésaine, en prenant conscience du lien de leur curé avec le presbyterium tout entier, et de la dépendance de tous les fidèles par rapport au sacerdoce et à la mission apostolique de l'évêque, telle qu'elle s'exprime dans la messe pontificale. C'est pourquoi jadis l'Eglise conduisait les fidèles à la liturgie pontificale, ou veillait à ce que les assemblées locales ne s'en désolidarisent jamais : aux grandes fêtes, loin de multiplier les célébrations locales, on les supprimait au profit de la messe de l'évêque, au moins lorsqu'il était facile de gagner la cathédrale. Les moyens de transport ont rendu aisé ce déplacement : mais l'autonomie paroissiale, traditionnelle certes et respectable, n'a-t-elle pas fait négliger ce moyen puissant de hausser toute l'assemblée locale au niveau de l'Eglise diocésaine ?

La communauté diocésaine elle-même doit se dépasser pour embrasser toute la communauté catholique contemporaine. Jusqu'à nos jours, il fut très malaisé de faire communier les communautés locales avec la liturgie papale, expression de catholicité, hormis pour les pèlerins de Rome. Mais on sait comment cette prise de conscience était imposée traditionnellement à Rome même : participation des paroisses suburbicaires, *fermentum*, etc. Les moyens de com-

munication et de transport ne vont-ils pas donner à notre siècle cette possibilité de faire vivre — et désirer — la dimension catholique de l'assemblée, comme en témoignent déjà les célébrations de Lourdes ?

Pourtant, si loin que reculent les frontières de l'assemblée, celle-ci doit encore se dépasser. Rassemblerait-elle tous les hommes d'aujourd'hui, qu'elle n'aurait pas encore atteint sa dimension définitive. L'assemblée, locale et toujours limitée, doit prendre conscience de ce qui demeurera son incomplétude, tant que le Père n'aura pas reçu de son Fils la totalité de l'humanité régénérée.

En pratique, l'assemblée, tout en se modelant évidemment sur ce que sont ses participants locaux, et limitée parce qu'ils peuvent réaliser, doit essayer d'exprimer au mieux, avec les moyens dont elle dispose, ce que sera la grande et définitive assemblée de tout le genre humain. L'assemblée la plus petite, la plus pauvre en moyens, la moins bien conditionnée en valeurs humaines (et même en valeurs religieuses) doit tendre à réaliser autant que possible ce qui se fait dans toutes les églises de la grande et unique Eglise. L'unité idéale de célébration se fonde sur l'unité du Corps mystique.

Mais on a parfois interprété cette aspiration fondamentale de toute assemblée comme l'obligation de démarquer vaille que vaille la liturgie la plus solennelle. En réalité, il ne peut s'agir de jouer au pseudo-riche, si l'on est pauvre en moyens d'expression liturgiques. Mais s'il ne s'agit pas de démarquer au petit pied une assemblée plus solennelle, il faut cependant toujours sauvegarder intégralement la richesse du mystère que l'on célèbre, et qui, lui, est partout le même et partout aussi riche. Il faut tendre à la richesse d'expression liturgique, non pour copier l'assemblée mieux fournie, mais parce que le mystère que l'on célèbre doit s'exprimer aussi richement que possible.

L'Eglise a toujours maintenu cette ligne de conduite. Elle impose des règles uniformes pour la célébration du mystère eucharistique, mais elle admet des réalisations, une expression, proportionnées à ce que, localement, on peut réaliser. Le *Memoriale Rituum*, les rubriques propres aux petites paroisses dans l'*Ordo Hebdomadae Sanctae*, les différents modes de participation des fidèles à la messe et

les différents degrés de célébration de la messe elle-même prévus dans l'Instruction du 3 septembre 1958, traduisent éloquemment la pensée continue du législateur.

Mais si l'assemblée ne doit faire que ce qu'elle peut, en conformité toutefois aux normes immuables et fondamentales de la célébration eucharistique, elle doit toujours tendre à le faire davantage et mieux. La réduction de l'ampleur et de la solennité des rites ne peut être que précaire et doit toujours tendre à un dépassement, au-delà d'une pauvreté d'expression qui, si elle n'était commandée par une inéluctable pauvreté de moyens, serait un contre-signe intolérable.

IV

Il faut donc éduquer au dépassement toute assemblée, en utilisant au mieux toutes ses ressources.

Nous voudrions, pour terminer, présenter à grands traits certaines réalisations qui peuvent contribuer à la fois au mieux-être et à ce dépassement de nos assemblées liturgiques. Il s'agira presque exclusivement du cas le plus difficile, celui des petites assemblées dans des paroisses rurales minuscules ou déchristianisées.

Pour rendre plus normales en nombre et en qualité les assemblées de trop petites paroisses, d'intéressants efforts sont entrepris actuellement. Ils tendent à faire se regrouper pour des célébrations dominicales les pratiquants de plusieurs paroisses voisines. Un tel effort doit être entrepris à bon escient, patiemment, progressivement. Il repose sur une étude sociologique aussi poussée que possible. Il suppose une préparation des fidèles, et le consentement de l'autorité diocésaine. Ajoutons qu'une des conditions de son succès est l'unanimité du clergé local pour soutenir de tels efforts. Du point de vue liturgique, qui est le nôtre ici, il faut noter que ce regroupement des fidèles doit consister en un élargissement du recrutement de l'assemblée : ses frontières territoriales s'étendent, et ainsi tous les participants se retrouvent à part égale, et à place entière, dans l'église qui les reçoit. Toute une somme d'habitudes, de réactions inconscientes, d'attitudes sont à réviser de la part

des paroissiens qui accueillent. Places à l'église, intentions du prône, contenu des annonces paroissiales, programme des cantiques, manuels, meneurs liturgiques ou participants de la chorale et servants : toutes ces activités ou ces éléments doivent être systématiquement étendus à toutes les paroisses présentes, ou assumées à part égale par chacun, que l'on habite ou non dans la commune du rassemblement. Le bilan de telles expériences s'avère plus rapidement positif que l'on n'aurait osé l'espérer. Nous savons telle famille rurale qui préfère désormais n'avoir plus la messe du dimanche dans sa petite église locale, au profit de la vivante assemblée commune de la paroisse principale, futur centre paroissial intercommunal. En normalisant ainsi l'assemblée du point de vue quantitatif, on l'a fait se dépasser en qualité d'expression religieuse, on l'a rendue plus conforme à sa mission et à sa définition.

Ailleurs, c'est une forme de charité qui s'instaure de la part des assemblées riches envers les plus démunies. Telles paroisses rurales de médiocre importance sont si déchristianisées, ou si éloignées de centres possibles de regroupement que le seul moyen actuellement possible pour vitaliser leur assemblée liturgique est un apport périodique venant d'ailleurs. Un groupe d'hommes de la ville ou d'un gros bourg (généralement suscité par l'A.C.G.H.), ou bien une partie de la chorale, ou encore plusieurs foyers militants venant d'une plus grosse paroisse (même éloignée de vingt ou trente kilomètres) viennent de temps à autre participer à la messe dominicale de ces paroisses défavorisées. Cette présence est un témoignage de communion, un *fermentum* bien adapté; c'est un soutien et un appui moral pour le petit groupe indéfectible de fidèles; un stimulant aussi pour les tièdes, les indécis, ou les adultes que décourage habituellement le spectacle d'une messe où ne se retrouvent que quelques enfants et quelques vieilles femmes. L'évangélisation en bénéficie : une rencontre avant ou après la messe permet des mises au point religieuses; le progrès, la remontée chrétienne de la paroisse y sont envisagés. Mais, comme toute charité, celle-ci a ses limites. Elle ne peut être qu'exceptionnelle ou transitoire. Un corps ne vit pas normalement de transfusion sanguine permanente. Il faut tendre à ce que, d'une façon ou d'une autre, la com-

munauté locale retrouve suffisamment de vitalité pour assurer de façon habituelle une assemblée vivante.

Ceci pose la question de la rééducation liturgique de nos petites assemblées. Les éléments qui les composent sont peu nombreux; ce qui ne veut évidemment pas dire qu'ils soient sans valeur, loin de là. Et précisément l'Action catholique fait apparaître dans nos communautés paroissiales des chrétiens, jeunes ou adultes, généreux, prêts à s'engager pour toutes les formes de progrès du Règne de Dieu.

Mais si, au plan de l'action catholique, ces laïcs ont trouvé au niveau du « secteur » un terrain d'action et de rencontre suffisamment vaste, par contre, au plan de la vie paroissiale, ils sont trop à l'étroit pour y recevoir émulation et formation. C'est pourquoi il est utile de saisir, ou de provoquer, certaines occasions de rencontres et de réalisations liturgiques plus vastes que la rencontre paroissiale, et qui ne soient cependant pas artificielles.

Le diocèse de Langres s'est efforcé d'orienter dans ce sens ses pèlerinages locaux. La plupart des cantons y conservent traditionnellement un ou deux pèlerinages d'été dont le retentissement s'étend à peu près au canton ou au doyenné. Depuis quelques années un effort a été entrepris pour rendre réellement interparoissial ce rassemblement : prise en charge par tous les curés; préparation de longue date dans une perspective pastorale identique; style liturgique (de la messe, de la prière permanente au cours de la journée, de la célébration processionnelle ou pénitentielle), aussi soigné et solennel que possible, avec la participation de toutes les équipes liturgiques du doyenné. Ce dimanche, après des messes très matinales dans les paroisses les plus éloignées, pour les fidèles incapables de se déplacer, tous les autres convergent au lieu du pèlerinage. On vit ainsi une journée de chrétienté par l'assemblée eucharistique, la prière par groupes, la détente fraternelle à l'heure du repas. Et l'on expérimente un peu mieux combien il est bon et épanouissant de faire partie de l'Eglise de Jésus-Christ. L'éducation liturgique de tout le doyenné progresse à cette occasion; et la qualité de l'assemblée, plus solennelle, plus expressive, plus vaste, réalise ce que l'on souhaiterait pour chaque dimanche, et que l'on tendra à réaliser. Il semble, jusqu'à présent, que cette expérience, là où elle fut sérieuse-

ment tentée et poursuivie avec persévérance et sans routine, soit nettement positive.

Parallèlement au renouveau des pèlerinages locaux, est entrepris depuis plusieurs années un effort systématique de formation liturgique des fidèles. L'Action catholique générale a pris en effet l'initiative de journées trimestrielles de formation liturgique. Trois fois l'an, une « journée liturgique » est organisée par l'A.C.G. dans un centre important (chef-lieu d'arrondissement ou de canton). Le programme comporte le dimanche matin une séance d'études sur le renouveau liturgique et l'importance de l'assemblée. La grand-messe interparoissiale qui va suivre est préparée par tous : elle permet dans l'église d'accueil une réalisation d'importance et de qualité rarement atteinte habituellement. Un frugal repas commun permet aux chrétiens rassemblés de se mieux connaître. L'après-midi, le compte rendu d'un questionnaire envoyé à plusieurs centaines d'exemplaires et portant sur la vie liturgique et les souhaits des paroissiens, favorise d'utiles mises au point, un dialogue fructueux avec l'assistance. On réfléchit ensuite sur la messe et son mystère, et l'on se convainc de la nécessité d'acteurs de la célébration dévoués et compétents, pour animer les assemblées locales. Offre est faite alors à toutes les bonnes volontés de se retrouver en des « ateliers » où reçoivent une première initiation à ce que le Directoire de la messe attend d'eux, lecteurs, meneurs, chantres, chanteuses, sacristines, organistes, servants. Il ne s'agit là que d'un éveil, qui sera suivi d'une organisation plus systématique de leur formation. Une réunion générale (orchestrée de cantiques nouveaux) permet de tirer les conclusions. Après quoi, tous se retrouvent à l'église pour une courte célébration adaptée au thème de la journée et au temps liturgique. Poursuivi depuis quatre ans, cet effort de formation a rassemblé généralement, dans chaque centre, cent à deux cents personnes et, chose étonnante, de tous âges, de toutes tendances, de tous genres d'engagements apostoliques. Il a permis aux promoteurs de mesurer l'importance et l'incontestable qualité de l'appel, disons même de la soif des fidèles, de mieux connaître la liturgie pour mieux en vivre, et leur disponibilité pour en être des participants non seulement conscients mais actifs,

*
**

Toutes ces initiatives, certes, ne sont que des expériences limitées et partielles. Elles n'ont voulu que permettre aux fidèles de mieux profiter de l'incomparable richesse du mystère liturgique auquel, chaque dimanche, ils doivent participer en ignorant trop souvent comment y réagir. Un tel effort ne doit pas être exclusif de tout l'effort apostolique de conversion et de renouveau de la vie en conformité avec l'Évangile. Mais l'un conditionne l'autre. Il faut redonner soif de l'eau vive; et il faut aussi que les sources d'eau vive soient accessibles et abondamment ouvertes.

Rendre plus vivante, plus expressive, plus nourrissante toute assemblée liturgique, en liaison étroite avec tous les efforts d'une pastorale d'ensemble, c'est construire authentiquement et efficacement le Corps du Christ.

JEAN VILNET.